

Bac 2022 : quelles sont les consignes sanitaires à respecter pendant les épreuves ?

Si aucun protocole sanitaire spécifique n'a été mis en place pour les épreuves du bac 2022, des règles sont à respecter, notamment pour les candidats cas contact ou positifs.



Il n'y a aucun protocole sanitaire spécifique pour le bac 2022.

Le compte à rebours est lancé. Dans deux jours, à savoir le mercredi 15 juin 2022, aura lieu la tant redoutée épreuve de philosophie du baccalauréat. Ce sera ensuite au tour du Grand oral, qui se tient entre le 20 juin et le 1er juillet.

[Bac 2022 : comment réussir son Grand oral ? Nos conseils pour briller](#)

Même si les règles sanitaires ont été progressivement levées et si aucun protocole relatif aux examens ne va être appliqué, les candidats du bac 2022 devront encore respecter quelques mesures. Voici lesquelles.

Plus de masque obligatoire

Depuis le 14 mars dernier, le masque n'est plus obligatoire dans la plupart des lieux qui étaient soumis au pass vaccinal. Il a fallu attendre le 16 mai pour qu'il tombe finalement dans les transports en commun.

Les salles de classe et les lieux où se dérouleront les épreuves sont donc soumises aux mêmes règles : plus de masque obligatoire. Notamment grâce au respect de la distanciation naturellement en vigueur pendant cet examen.

[Loire-Atlantique : des lycéens déboussolés pour affronter les épreuves du nouveau bac](#)

Les candidats cas contact plus contraints de s'isoler

Mais si les candidats souhaitent quand même le porter par sécurité, libre à eux. "C'est notamment le cas pour les élèves qui seraient cas contact, puisqu'aujourd'hui, ces personnes ne sont plus contraintes de s'isoler", souligne le ministère de [l'Éducation nationale](#), contacté par actu.fr.

Comme il n'y a plus de protocole sanitaire spécifique pour les épreuves, c'est plus prudent.

Ministère de l'Éducation nationale -

En tant que cas contact, les candidats concernés doivent faire un test avant l'examen. S'ils sont négatifs, ils peuvent passer leurs examens comme prévus. Cependant, s'ils sont positifs ou s'ils constatent des premiers symptômes du Covid-19, ils devront suivre des règles spécifiques.

[Manche : une lycéenne géorgienne privée d'interprète à quelques jours des épreuves du bac](#)

Quelles dispositions pour les candidats positifs ?

Justement, quelle est la marche à suivre si le candidat s'avère positif au Covid-19 pour les épreuves du bac ? Pas de panique, tient à rassurer le ministère de Pap Ndiaye.

"Pour ces élèves-là, l'absence aux épreuves est justifiée et ils sont éligibles à la session dite de remplacement", explique l'institution. Conformément au calendrier établi pour l'examen, cette session se tient du 7 au 12 septembre 2022 pour les candidats du bac général, du 7 au 9 septembre pour ceux du bac technologique et du 6 au 16 septembre pour le bac professionnel.

Les candidats isolés et donc absents seront convoqués aux épreuves de remplacement par le recteur de l'académie d'inscription à l'examen, complète le site du Service Public.

Les notes obtenues aux épreuves de remplacement se substituent à celles obtenues dans les matières et unités concernées dans le cadre du contrôle continu ou lors des épreuves de rattrapage et de contrôle.

Ministère de l'Éducation nationale -

[Seine-et-Marne : faute de cours, des lycéens demandent l'annulation d'une épreuve au Bac](#)

Pour être éligible à cette session de remplacement, il faudra présenter des documents prouvant son absence. "Ce peut être le résultat du test positif ou l'attestation d'isolement établie par la Sécurité sociale, qui précise les durées d'isolement à respecter", indique le ministère de l'Éducation nationale.

Et pour ceux et celles qui s'inquièteraient de leurs choix sur Parcoursup, sachez que passer la session de septembre ne changera rien à votre classement. Le ministère nous le confirme : "La place du candidat [absent lors des épreuves et qui passe finalement l'épreuve de remplacement] sera conservée dans Parcoursup d'ici là."